

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Coopérative de services de Santé de St-Barthélemy, tenue le mardi 29 juin 2021 à 19 h 30 à la salle municipale.**

**Mot de bienvenue**

Madame Pauline Dauphin, présidente, agit comme présidente de l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue à tous les participants.

Dû à la Covid19 nous avons reporté l'assemblée générale du mois de novembre 2020. M. Brizard a fait des démarches au sujet de la tenue de L'assemblée générale dans un délai de 6 mois suivant la fin de l'exercice financier ...  
Voir annexe courriel 17 février 2021.

**Ouverture de l'assemblée générale**

La présidente de l'assemblée déclare l'ouverture de l'assemblée à 19 h 30. Il y a 10 personnes présentes à l'assemblée.

**Lecture de l'avis de convocation**

La présidente de l'assemblée, madame Pauline Dauphin, fait lecture de l'avis de convocation paru dans les caisses populaires de Maskinongé et Saint-Barthélemy, Pharmacie de Maskinongé, la municipalité de Saint-Barthélemy ainsi que leur site Web et leur page Facebook.

**21.06.04 Lecture du projet de l'ordre du jour**

La présidente de l'assemblée fait la lecture du projet d'ordre du jour, il est proposé par monsieur Carmen Duhaime, appuyé de monsieur Claude Jean et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**21.06.05 Rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2020**

Il est proposé par monsieur Gérald Boisvert, appuyé de monsieur Réjean Sylvestre et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier annuel se terminant le 31 août 2020 tel que présenté par madame Mélanie Livernoche, vérificatrice comptable de la firme Stéphane Bérard, CPA Inc. Adopté à l'unanimité.

**Période de questions :**

Aucune question.

**21.06.07 Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 19 novembre 2019**

La présidente de l'assemblée, madame Pauline Dauphin, fait lecture du procès-verbal, il est proposé par monsieur Gérald Boisvert, appuyé de monsieur Claude Jean et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 novembre 2019 tel que lu et corrigé *au 19.11.12 madame Carmen Duhaime et monsieur Denis Brizard acceptent leur poste par procuration.*

### **Bilan des activités du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020**

Madame Pauline Dauphin fait lecture du bilan des activités du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020 effectuées par le conseil d'administration de la Coopérative de services de Santé de St-Barthélemy.

#### **21.06.09 Nomination d'un vérificateur**

Il est proposé par madame Carmen Duhaime, appuyé de monsieur Réjean Sylvestre et résolu à l'unanimité de nommer la firme Stéphane Bérard CPA Inc. pour faire la vérification comptable des états financiers de la Coopérative de services de Santé de Saint-Barthélemy pour la prochaine année.

#### **Période de questions :**

On demande si le médecin continu le télé travail. Ce dernier a terminé le télé travail depuis quelques jours.

**Mme Pauline Dauphin mentionne qu'il y a 2 postes en nomination.**

La présidente d'assemblée, madame Pauline Dauphin, invite les membres de l'assemblée à choisir un président et un secrétaire d'élection.

#### **21.06.11 Nomination d'un président d'élection et secrétaire d'élection**

Il est proposé par monsieur Claude Jean et secondé de madame Carmen Duhaime de nommer madame Pauline Dauphin comme présidente d'élection et madame Johanne Caron comme secrétaire d'élection.

#### **21.06.12 Mises en candidature :**

La présidente d'élection mentionne que s'il y a plus d'une personne qui accepte un même poste, il y aura élection. Seuls les membres de la Coopérative de services de Santé ont droit de vote.

La présidente d'élection, madame Pauline Dauphin, demande aux membres de l'assemblée les mises en candidature pour combler les postes.

Nom proposé : **monsieur Robert Croisetière**

Proposé : monsieur Gérald Boisvert

Secondé : monsieur Réjean Sylvestre

Acceptation : monsieur Croisetière accepte le poste.

Nom proposé : **Serge Paulin**

Proposé : madame Carmen Duhaime

Secondé : monsieur Claude Jean

Acceptation : monsieur Paulin accepte le poste.

**Nomination de deux scrutateurs :**

N'ayant pas deux nominations sur un même poste, ce point de l'ordre du jour est non applicable.

**Élection des membres du conseil d'administration :**

La présidente d'élection, madame Pauline Dauphin, déclare messieurs Robert Croisetière et Serge Paulin, membres du conseil d'administration.

Puisque que ce ne sont pas des nouveaux membres, l'engagement solennel est déjà actif.

**Questions diverses :**

Aucune question.

**21.06.16 Levée de l'assemblée :**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Robert Croisetière, secondé de monsieur Gérald Boisvert et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.  
Il est 20 h 10.

---

Pauline Dauphin, présidente d'assemblée

---

Johanne Caron, secrétaire